L'ADAPTATION DES LOGEMENTS
POUR FAIRE FACE AU HANDICAP
ET AU VIELLISSEMENT

PLUS IL Y EN A PARTOUT,
PLUS ON LIT !

Voisins Voisines

Le magazine des locataires de l'OPH Montreuillois

Numéro 16 - Février 2014

oph m
Office Public de l'Habitat Montreuillois

DOSSIER

TROUVER UN LOGEMENT
LE PARCOURS DU COMBATTANT

ÉDITORIAL

Jean-Paul Bléry,
DIrecteur Général de l'OPH Montreuillois

En région parisienne et en particulier à Montreuil, une commune très bien située en première couronne, nous sommes confrontés à une insuffisance énorme de logements à loyer abordable. Cette crise du logement touche bien entendu nos demandeurs qui doivent supporter des délais d'attente excessivement longs. Au cours de ces dernières années, à l'OPHM, nous avons développé un ensemble d'actions et de moyens pour accroitre nos possibilités de réponse aux demandes de logement et en particulier à celles de nos locataires. Les 600 attributions annuelles sont bien entendu encore insuffisantes au regard de la quantité de demandes. Elles seraient bien moins nombreuses sans notre politique de construction qui apporte chaque année plus de 100 logements neufs. Le développement de notre politique d'adaptation des logements pour personnes à mobilité réduite permet aux personnes en perte d'autonomie de rester dans leur logement plutôt que de devoir s'inscrire en liste d'attente d'un logement adapté. La Bourse d'échange, quant à elle, permet chaque année à 40 familles supplémentaires de voir leur demande aboutir. Il ne tient qu'à vous de grossir ce chiffre en vous y inscrivant pour trouver le logement dont vous avez besoin plus rapidement que par le biais classique.

> « A l'OPHM, nous avons développé un ensemble d'actions et de moyens afin d'accroitre nos possibilités de réponse aux demandeurs de logement.

Afin de respecter la loi électorale, l'éditorial, habituellement signé de l'élu, adjoint à la Maire en charge du Logement et de l'Urbanisme, et Président de l'OPHM, est désormais écrit par le Directeur Général de l'OPHM et ce jusqu'à la fin des élections municipales.

37 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX INAUGURÉS
AU SEIN DE DEUX RÉSIDENCES

15 logements situés rue de la Fédération et 22 autres rue Carole Frédéricks : le compte est bon pour ces nouvelles acquisitions en VEFA au sein d'opérations de promotion privée !
Le hall "Matcha", composé de 15 logements, a été inauguré le 16 décembre dernier en même temps que le programme AZENKO, du promoteur Cogédim, dont il est issu.
Quant à la "Porte des Lumières", s'ouvrant sur un immeuble de 22 logements, elle a été inaugurée le 4 février avec l'opération Nouvelle Ere du promoteur OGIC.
Par leur composition, ces programmes favorisent la mixité sociale : du logement social, de l'accession privée et des locaux professionnels. Ces résidences BBC bénéficient chacune d'équipements de qualité dont des panneaux solaires qui apporteront 30 % de l'énergie nécessaire à la production d'eau chaude, permettant ainsi aux occupants de réduire leur consommation d'énergie. Lors de ces évènements, locataires et acquéreurs ont pu faire connaissance entre voisins et s'approprier les lieux de leur nouvelle résidence.

Hall Matcha
38, rue de la Fédération

Porte des Lumières
6, rue Carole Frédéricks

L'OFFRE TRIPLE PLAY DE NUMERICABLE : PLUS DE DÉBIT ET DU WIFI.

L'Offre Triple Play de Numericable évolue. La navigation internet haut débit passe de 2 à 5 Mégabit/s et vous pouvez bénéficier du wifi pour surfer gratuitement depuis votre tablette ou votre smartphone. Si vous faites partie des locataires bénéficiant de cet accord (vérifiez sur votre avis d'échéance si vous avez une ligne «redevance cable») et que vous n'êtes pas encore allé chercher votre modem remis gratuitement à la boutique Numericable, ne perdez plus une minute. D'autant que pour 5,46€ de plus par mois vous pourrez choisir de souscrire à l'offre Numerisun Tel qui comprend les appels sortants illimités vers les postes fixes en France métropolitaine.

JEU CONCOURS "QUI FAIT QUOI DANS LE LOGEMENT" : LES GRANDS GAGNANTS

Jean-Paul Bléry, Directeur Général de l'OPHM, Véronique Léonard et Ulric Caman, responsables des agences Bas Montreuil et Guilands-Résistance ont remis officiellement les tablettes à nos 3 heureux gagnants du jeu concours "Qui fait quoi dans le logement ?". Persuadé de ne jamais être tiré au sort, Nicolas Guignard, locataire sur l'agence Guilands-Résistance, a joué sur les conseils insistants de son fils. Ioana Barry, locataire sur l'agence Bas Montreuil, avait justement commandé une tablette au Père Noël. Nathalie Dos Santos Batista, locataire à Guilands -Résistance a d'abord cru à une blague lorsqu'elle a reçu le coup de téléphone lui annonçant la bonne nouvelle. Tous les 3 étaient bien entendu très heureux de cette initiative et ont par ailleurs apprécié le nouveau guide pratique sur les réparations dans le logement qu'ils ont trouvé très instructif.

VU À MONTREUIL

"Pignon sur rue": un "chevalet" éphémère qui met en avant le talent des artistes sur la place symbolique de la Croix de Chavaux. Œuvres visibles de tous, laissez-vous surprendre tous les mois à l'entrée de la rue piétonne.

LES EMPLOIS D'AVENIR : L'OPHM Y CROIT AUSSI

Depuis le 1er janvier, 5 jeunes montreuillois et bagnelotais ont été recrutés par l'OPHM dans le cadre des emplois d'avenir. Ce dispositif a été créé pour offrir une première expérience professionnelle réussie aux jeunes qui peuvent ainsi développer leurs compétences via un parcours de formation pour évoluer vers un emploi. Shems, Christian, Malek, Hanane et Samia ont tous rejoint l'équipe de l'OPHM et partagent déjà les enjeux de qualité de service et de satisfaction des locataires, qu'ils soient aide gardien ou assistants d'accueil au siège, en agence ou au service attribution. Chapeautés par un tuteur au sein de leurs services respectifs et suivis par un chargé d'insertion, tous s'investissent dans leur poste pour faire de cette expérience un véritable tremplin pour leur avenir professionnel.

C'EST OUVERT !

Karina
Chaussures
11, rue du Capitaine Dreyfus

Platypus Architecture
Alexandre Train (architecte DPLG)
Tél. 06 62 82 14 35

Expertens
Emilie Morio (expert-comptable)
Tél. 06 16 41 35 87
Les deux au 31, rue François Arago

D.C. Grace Zikisso
Alimentation générale et produits exotiques
5, rue Eugène Varlin
Tél. 06 05 79 54 48

TROUVER UN LOGEMENT :

LE PARCOURS DU COMBATTANT

SI VOUS FAITES PARTIE DES 2500 DEMANDEURS DE MUTATION OU DE DÉCOHABITATION DE L'OPHM VOUS AVEZ COMPRIS DEPUIS LONGTEMPS QU'IL FAUT AVANT TOUT S'ARMER DE PATIENCE. LE CONTEXTE DE CRISE DU LOGEMENT PARTICULIÈREMENT AIGU EN RÉGION PARISIENNE NE PERMET PAS EN EFFET DE SATISFAIRE LES DEMANDES AUSSI RAPIDEMENT QUE NOUS LE SOUHAITERIONS.

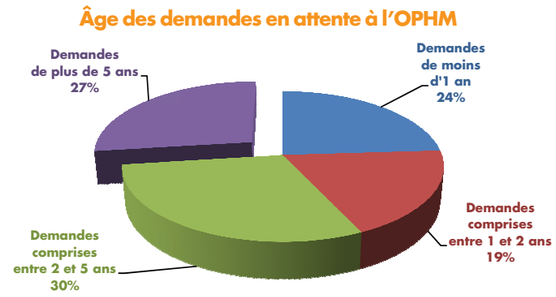
Âge des demandes en attente à l'OPHM
Demandes de plus de 5 ans 27%
Demandes de moins d'1 an 24%
Demandes comprises entre 1 et 2 ans 19%
Demandes comprises entre 2 et 5 ans 30%

LES CHIFFRES CLÉS

- **2500** demandeurs de mutation, de décohabitation ou de séparation à l'OPHM.
- **7300** demandeurs de logements sociaux au service logement de la Ville.
- **611** attributions en 2013 tous contingents confondus dont **107** sur des logements neufs
- Seulement **160** attributions sur le contingent de l'OPHM
- Taux de rotation des logements : **4.5%**
- Délais moyen d'attente : **5 ans**

Le nombre de demandes de mutation et de décohabitation tend à augmenter au fil des ans (plus de 2500 demandes contre 1971 en 2010) avec un taux de rotation de 4.5% particulièrement faible qui reste stable. Ce contexte tendu génère des délais d'attente structurellement longs malgré l'effort conséquent de l'OPHM en termes de construction de nouveaux logements sociaux. En effet, sur les 611 attributions réalisées en 2013, 107 étaient sur des logements neufs.

LES CRITERES DE LA DEMANDE : PLUS ON RESTREINT, PLUS ON ATTEND

Le décalage fort entre les demandes et l'offre disponible porte à la fois sur la localisation et sur la taille des logements. C'est sur le Centre Ville, le Bas Montreuil et Guilands-Résistance où l'offre de logements est la plus faible que le nombre de demandes est le plus important. De même, plus la taille du logement demandé est grande plus l'attente est considérable. A l'OPHM, nous traitons 3 types de demandes de logement. Les demandes de mutation pour les personnes déjà locataires d'un logement qui n'est plus adapté (trop petit, trop grand, trop cher...). Les demandes de décohabitation filiale pour les enfants de locataires devenus adultes qui souhaitent prendre leur envol et avoir leur propre logement. Et enfin, les demandes de séparation pour l'un des titulaires d'un bail qui se sépare de son conjoint. Dans tous les cas, pour déposer sa demande il faut prendre rendez-vous avec un chargé d'attribution en appelant au 01.49.20.36.36 et s'armer de patience car le délai moyen pour voir sa demande aboutir est de 5 ans. Attention ! Plus la demande est restreinte notamment géographiquement, plus ce délai se rallonge inexorablement. Pensez donc à renouveler votre demande tous les ans, faute de quoi vous perdriez votre ancienneté.

LES RESERVATIONS DE LOGEMENT

Les 11 500 logements gérés par l'OPHM ont tous été construits ou réhabilités grâce à des montages financiers faisant appel d'une part aux fonds propres de l'OPHM et à des prêts et d'autre part à des financements externes qui ouvrent le droit à des réservations de logements pour les organismes financeurs. En d'autres termes, à chaque fois qu'un logement OPHM se libère ce n'est pas forcément l'OPHM qui pourra proposer des candidats pour leur attribution, loin de là. Votre demande au service attribution ne vous ouvre l'accès qu'à très peu de logements de notre parc, la plupart des logements étant contingentée. Du coup, avec un taux de rotation de 4.5%, l'OPHM n'a pu attribuer en 2013 que 160 logements pour ses demandeurs (15 studios, 53 F2 , 63 F3, 23 F4 dont 3 en Centre Ville, 5 F5 et un seul F6) ce qui est bien entendu largement insuffisant au regard du nombre de demandes en attente.

LE CONTINGENT PREFECTURE POUR LES PRIORITAIRES DALO

Sur chaque opération, 30% des logements sont contingentés "Préfecture". Pour y avoir accès, il faut donc avoir une demande à la Préfecture. Or, le nombre de demandes de Droit Au Logement Opposable est tel que pratiquement tous les logements réservés Préfecture qui se libèrent sont attribués à des demandeurs reconnus prioritaires DALO. Pour vérifier si vous entrez dans le cadre du DALO rendez-vous à l'ADIL au 6-8, rue Gaston Lauriau à Montreuil. Contrairement à ce que l'on croit, il n'y a pas que les personnes à la rue qui peuvent être reconnues prioritaires DALO. Être demandeur de logement depuis un délai anormalement long (plus de 3 ans) ou hébergé chez des amis ou ses parents alors que les conditions ne sont pas adaptées..., le fait de remplir un seul de ces critères est suffisant. Pour mettre toutes les chances de votre côté, prenez rendez-vous avec la CNL au 13, rue des Clos Français en appelant au 01.48.51.76.81. Ce syndicat de locataires perçoit en effet une subvention de la Ville afin d'aider gratuitement les locataires à remplir les dossiers de DALO. Ils sont spécialistes en la matière et vous éviteront un rejet pour la forme.

LA DEMANDE ACTION LOGEMENT : UN VRAI COMPLEMENT

Entre 30 et 50% des logements sont réservés par des collecteurs Action Logement (anciennement appelés 1% logement) qui apportent des fonds importants pour construire ou réhabiliter nos logements. Les collecteurs Action Logement ont donc la main sur l'attribution d'une bonne partie de nos logements. Ainsi, si vous travaillez pour une entreprise de plus de 20 salariés, n'hésitez pas à déposer une demande de 1% logement. Celle-ci vous ouvrira les portes de nombreux logements de l'OPHM ou d'autres bailleurs sociaux sur la Ville auxquels vous n'auriez pas accès en ayant qu'une demande auprès du service Attributions de l'OPHM. Par ailleurs, lorsque vous connaissez le nom de votre

suite page 6

suite de la page 5

collecteur (ASTRIA, LOGEO…) ainsi que votre numéro de demande, pensez à en informer le service Attributions qui saura se mettre en rapport avec votre collecteur lorsqu'un logement correspondant à vos critères se libèrera sur son contingent.

UNE DEMANDE À LA VILLE POUR ACCÉDER AUX AUTRES BAILLEURS SOCIAUX

Le fait de s'inscrire au service logement de la Ville vous permet d'accéder à plus de 6800 logements appartenant aux autres bailleurs sociaux de Montreuil. La Ville a en effet 20% de réservations de logements chez tous les bailleurs sociaux de Montreuil. Lorsque l'on cherche un logement, il est important de suivre toutes les pistes exploitables et celle-ci n'est pas négligeable, d'autant que l'ancienneté de votre demande à l'OPHM est reprise sur présentation de votre justificatif de renouvellement. Si vous n'avez pas encore déposé votre demande à la Ville, prenez rendez-vous en appelant au 01.48.70.65.30 ou en vous rendant au bâtiment Opale au 3, rue de Rosny.

LA BOURSE D'ECHANGE : UNE SOLUTION COUPE-FILE INÉDITE EN FRANCE

La bourse d'échange, lancée en 2009 dans le cadre d'une expérimentation et pérennisée depuis à l'OPHM vient compléter le nombre annuel de mutations avec plus de 40 familles qui, chaque année, échangent leurs logements. N'hésitez pas à faire appel à la conseillère en mobilité résidentielle. Elle pourra notamment vous guider au moment de votre inscription et de la définition de vos besoins tout comme dans vos premiers pas sur la bourse d'échange. Dans certains cas, elle aura en tête le cas de locataires dont la demande d'échange peut correspondre avec la vôtre. Quoi qu'il en soit, la bourse d'échange vous permettra d'être véritablement actif dans la recherche de votre futur logement.

L'OPHM est le seul bailleur social en France avec l'Office de Grenoble à proposer cette solution à ses demandeurs de logements. C'est un vrai plus qu'il ne faut pas négliger pour voir sa demande aboutir plus rapidement. Mais attention aux contrefaçons ! Le site de l'OPH Montreuillois est le seul sur lequel vous êtes autorisé à mettre votre logement en ligne. Il est bien entendu formellement interdit de publier une annonce pour échanger votre logement social sur d'autres sites d'autant que tous les échanges doivent être validés par la Commission d'Attribution qui s'assurera notamment de la cohérence et de la validité des échanges.

LA COMMISSION D'ATTRIBUTION

Les 6 membres de la Commission d'Attribution se réunissent tous les 15 jours sous le regard d'un représentant de la DRIHL pour attribuer le peu de logements qui se libèrent. Pour chaque logement qui passe en Commission, le service Attributions présente entre 5 et 8 candidats. Le président de l'OPHM, un représentant de locataires, un représentant de l'UDAF, deux représentants de la Ville et un représentant d'une organisation syndicale étudient alors la situation des demandeurs au regard du logement proposé (revenus, plafonds de ressources en fonction du financement du logement, loyer…). Le but : parvenir à un classement des dossiers selon des critères objectifs tels que l'ancienneté, la situation par rapport au logement (surrocupation, handicap…). Si le candidat classé en 1ère position refuse le logement, le service attribution enverra la proposition à celui qui aura été classé en 2ème position et ainsi de suite, jusqu'à ce que le logement soit accepté. Alors surtout, gardez espoir! En faisant quelques concessions sur les critères de votre demande et en suivant toutes les pistes qui mènent à l'attribution d'un logement, le jour viendra où vous obtiendrez le logement que vous attendez. ■

Il n'y a pas d'attribution idéale, il faut nécessairement faire des concessions.

« Au service Attributions, nous avons tous bien conscience que le fait de subir un temps d'attente aussi long devrait contribuer à obtenir "le" logement de son choix. Mais la situation du logement social en zone tendue comme la nôtre nous confronte à un paradoxe : attendre des années ne permet pas plus d'exigences en matière de souhaits et n'entraine pas forcément l'attribution "idéale". La satisfaction du besoin de logement s'effectuera nécessairement en faisant des concessions. La pénurie de grands logements (F4 au F6) en est la principale cause. C'est ce qui nous est le plus difficile à faire comprendre à nos demandeurs, et c'est bien légitime.»

Catherine Proux
Responsable du Service Attributions

ZOOM SUR LA BOURSE D'ECHANGE

Pour vous inscrire sur la Bourse d'Echange, rien de plus simple. Rendez-vous sur le site de l'OPHM à l'adresse suivante : www.ophmontreuillois.fr

Il suffit de cliquer sur "Bourse d'échange" dans la rubrique d'accès rapide de la page d'accueil et vous munir de votre numéro de demande au service Attribution. Vous recevrez par mail votre mot de passe. Lors de votre première connexion, il ne vous restera plus qu'à créer la fiche de votre logement (typologie, localisation sur la ville, loyer et charges…). Les autres boursicoteurs pourront ainsi la voir et vous contacter par mail si votre logement les intéresse. Vous pourrez bien entendu en faire autant avec les annonces que vous aurez repérées. N'oubliez pas de consulter fréquemment la Bourse car de nouvelles annonces arrivent régulièrement. Enfin, ayez en tête que si votre logement n'est plus adapté à vos besoins, il l'est forcément pour quelqu'un dont les besoins sont différents.

L'ADAPTATION DES LOGEMENTS POUR FAIRE FACE AU HANDICAP ET AU VIELLISSEMENT

L'OPHM A POUR OBJECTIF DE DONNER À CEUX QUI SONT FRAGILISÉS PAR L'ÂGE OU UNE PATHOLOGIE LES MOYENS DE MIEUX VIVRE DANS LEUR LOGEMENT ET D'ÉVITER LA PERTE D'AUTONOMIE. LE PERSONNEL DES AGENCES ET DU SERVICE ATTRIBUTIONS EST MOBILISÉ POUR RÉPONDRE AUX NOMBREUSES DEMANDES D'ADAPTATION DE LOGEMENT DE NOS LOCATAIRES CONCERNÉS.

Courant 2011, l'OPHM a informé un large panel de locataires de plus de 70 ans de la possibilité de prise en charge par l'Office des travaux d'adaptation de leur salle de bain afin de faciliter leur vie quotidienne. Les réponses ont été si nombreuses que nous avons eu du mal à y répondre. Aujourd'hui, il faut compter en moyenne 2 mois entre la demande et la réalisation des travaux.

DES ADAPTATIONS A LA CARTE

L'adaptation dite classique des logements de type studio, F2 ou F3 est systématique pour les personnes de plus de 70 ans ou en invalidité qui en font la demande (certificat médical à l'appui). Elle consiste principalement à remplacer la baignoire par une douche plus facile d'accès pour une personne à mobilité réduite, et à poser des barres de maintien et des toilettes rehaussées. A chaque fois, le programme de travaux est établi en fonction des besoins des personnes âgées ou en situation de handicap. Lorsque l'adaptation doit être plus lourde, comme dans le cas de personnes en fauteuil roulant, nous envisagons les choses de façon plus globale. Le logement est-il desservi par un ascenseur ? Si tel est le cas, nous étudions les moyens techniques de procéder aux travaux.

LA MUTATION-ADAPTATION

Dans le cas contraire, nous orientons les demandeurs vers la conseillère en mobilité afin d'envisager une mutation-adaptation. Celle-ci travaillera alors avec le service attribution afin de trouver un logement réellement accessible (en rdc ou desservi par un ascenseur) que l'on pourra adapter totalement, parfois avec l'aide d'un ergothérapeute, mais toujours en fonction des besoins liés au handicap.

TOUJOURS PLUS DE DEMANDES SATISFAITES

Le nombre d'adaptations de logements s'est beaucoup accru : 16 en 2011, 30 en 2012. En 2013, 60 logements ont été adaptés pour un budget total de plus de 250 000€. Depuis plusieurs années, les constructions neuves produites par l'OPHM comptent systématiquement 5% de logements conçus pour recevoir des personnes en situation de handicap et 100% des logements y sont adaptables. Vieillir dans son logement dans la dignité et en toute autonomie, un droit désormais accessible à l'OPHM. ■

LES TRAVAUX D'ADAPTATION SE FONT EN CONCERTATION AVEC LES LOCATAIRES.

« En 2013, l'agence Guilands-Résistance a consacré 90 000€ à l'adaptation de 20 logements. Pour 19 d'entre eux, il s'agissait d'adaptations simples : remplacement de la baignoire par une douche, réfection du carrelage mural et pose d'un sol antidérapant. Lorsque nous recevons une demande d'adaptation remplissant les critères pour être prise en charge par l'OPHM, nous nous rendons avec l'entreprise titulaire du marché chez le locataire pour évaluer, avec lui, les besoins complémentaires tels que la pose de barres de maintien, d'un siège de douche amovible ou de toilettes rehaussées. Nous avons également totalement adapté un logement pour un locataire en fauteuil roulant dans le cadre d'une mutation-adaptation. Outre les travaux d'adaptation classique, nous avons posé une douche à l'italienne et un meuble évier conçu pour une personne en fauteuil, élargi tous les passages de porte et baissé tous les interrupteurs à 50 cm du sol. L'objectif : faciliter le quotidien de nos locataires fragilisés et leur permettre de regagner leur autonomie. »

Laurent Freyd, responsable technique de l'agence Guilands-Résistance

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Comment faire pour récupérer mon login et mon mot de passe pour accéder à mon espace locataire sur le site internet de l'OPHM ?

Pour récupérer votre identifiant et votre mot de passe, il y a deux cas de figure.

- Si vous ne vous êtes jamais connecté à votre espace locataire et que vous avez perdu le document qui vous avait été envoyé il y a un an et demi vous indiquant votre login et votre mot de passe initial, contactez votre agence. Ils vous rééditeront votre identifiant et votre mot de passe.
- Si vous vous êtes déjà connecté à l'espace locataire et que vous avez perdu votre mot de passe, utilisez le lien «mot de passe perdu» sur la page de connexion dans l'espace locataire. Une fenêtre s'ouvrira pour vous demander l'adresse email que vous avez fournie lors de votre première connexion. Un mail contenant votre identifiant et votre mot de passe vous sera immédiatement envoyé. ■

J'ai perdu le questionnaire de l'enquête SLS que je devais remplir. Que dois-je faire ?

Si vous avez perdu le questionnaire de l'enquête sur le Supplément de Loyer de Solidarité de cette année, contactez au plus vite notre prestataire chargé de récolter les informations au numéro vert 0800 009 356 (appel gratuit depuis un poste fixe). Il vous enverra un duplicata que vous devrez remplir et lui retourner très rapidement. A défaut, un Supplément de Loyer de Solidarité forfaitaire vous sera appliqué. Nous vous rappelons que la réponse à cette enquête, instaurée par la loi n°96 162 du 4 mars 1996, est obligatoire. Alors ne perdez plus une minute! ■

J'ai reçu ma régularisation de charges et j'ai constaté une nette augmentation du montant de mes charges. Pourquoi ?

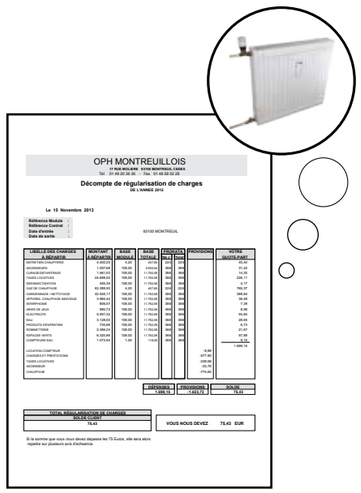

Si vous avez une augmentation conséquente de vos charges cette année, vous faites certainement partie d'une résidence équipée d'un chauffage collectif. L'hiver 2012-2013 ayant été particulièrement long et rigoureux nous avons dû chauffer plus longtemps et surtout bien plus que pour un hiver classique avec un coût de l'énergie en forte augmentation. A titre de comparaison, pour l'hiver 2012-2013 le nombre de Degrés Jours Unifiés permettant de calculer les consommations de chauffage dans notre département par rapport à la sévérité de l'hiver était de 2707 contre 2300 pour une saison normale et 2100 pour une saison douce. Ceux qui sont équipés d'un système de chauffage individuel n'ont pas eu cette augmentation dans leur régularisation de charges mais ont dû régler des factures d'énergie bien plus importantes que d'habitude. Croisons les doigts pour que cet hiver soit moins rigoureux et que les beaux jours arrivent au plus vite pour inverser la tendance et permettre une prochaine régularisation de charges porteuse de bonnes nouvelles... ■

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Envoyez-la à l'adresse suivante :
OPHM - Service communication - 17, rue Molière - 93100 Montreuil.
Nous y répondrons dans un prochain numéro.

BOUQ'LIB : PLUS IL Y EN A PARTOUT, PLUS ON LIT !

Gratuit, accessible à tous...,

Bouq'Lib fait son entrée à l'OPHM.

Roman, polar, histoire, philo..., livres pour enfants, il y en a pour tous les goûts. Maintenant, à vous de faire votre choix parmi tous les livres aux petites étiquettes bleues disponibles dans les points relais de l'OPHM. A vous de les sortir de la loge de votre gardien, des agences ou du siège de l'Office afin de leur faire prendre l'air le temps qu'il vous faudra pour les parcourir.

Un Bouq'Lib, c'est quoi ?

Bouq'Lib est un livre à la petite étiquette bleue «le livre qu'on fait bouger !». De simples livres que des habitants de Montreuil (ou leurs amis) souhaitent faire circuler par le biais de l'association Bouq'Lib qui les estampille de leur logo. **Ils sont ensuite mis à la disposition gratuitement et sans suivi.** Le Bouq'Lib s'adresse à tous les Montreuillois, en particulier à ceux qui ne franchissent pas le seuil des librairies et des bibliothèques. Cela part simplement de la rencontre d'un habitant avec un livre disponible là où il se rend.

Bouq'Lib : mode d'emploi

C'est simple ! C'est gratuit ! Voilà un des slogans de l'initiative Bouq'Lib. Selon votre envie, vous emportez le ou les livres qui vous font de l'œil du haut de leurs caisses **situées dans les espaces d'accueil des agences et du siège OPHM, mais aussi dans la loge des gardiens participant à l'opération.** Vous les lisez à votre rythme et les redéposez où vous voulez dans Montreuil : boulangerie, lavomatique, maison de quartier, boucher, pharmacien... ou tout simplement dans un des nombreux lieux partenaires.

Partagez aussi vos livres !

Tout le monde peut participer à cette initiative. Pour faire circuler vos livres, c'est simple aussi. **Déposez-les dans votre agence ou au siège de l'OPHM.** Une caisse est à votre disposition afin d'accueillir ces nouveaux Bouq'Lib. Pour y faire estampiller la petite étiquette bleue, vous pouvez également vous rendre directement aux permanences **Bouq' Lib tous les samedis matin entre 11h et 13h à la Maison Ouverte située au 17, rue Hoche à Montreuil.** L'équipe de l'association sera heureuse d'agrandir cette bibliothèque errante à Montreuil.

Vos gardiens logent des Bouq'Lib

AGENCE GUILANDS-RÉSISTANCE, 7 bis, rue du Clos Français.
Les loges :
M. et Mme Chiabodo : 3, rue de la Beaune.
Mme Foglia : 33, avenue de la Résistance.
Mme Grandchamps, M. Hofmann, M. Zerkak, M. Bel Baita : 7, rue du Clos Français.

AGENCE CENTRE-VILLE, 4, rue Carnot.
Les loges :
Mme HRISTACH, M. Ghomari : 68, rue du Capitaine Dreyfus.
M. Benouda, M. Glasson : 72bis rue Carnot.
M. Terrasson : Cité de l'Espoir, 10 place du 19 mars 1962.
M. Bouchagour : 2, rue de Vitry.

AGENCE BAS-MONTREUIL, 25-25 bis, rue François Arago.
Les loges :
M. Piotrowski : 272, rue de Paris.
M. et Mme Drozd : 22, rue Armand Carrel.
M. Morgant : 16, rue Beaumarchais.
M. Antunes : 42, rue de la République.

AGENCE PAUL SIGNAC, 17, rue Molière.
Les loges :
M. Ben Brahim : 35, avenue du Colonel Fabien.
Mme Lenormand :15, rue Jules Verne.
M. Dahmani : 5, avenue Léo Lagrange.
M. Hanoulle : 94, rue Saint-Denis.
M. N'Diaye : 143, rue Saint-Denis.

AGENCE BEAUMONTS, 29, rue Lenain de Tillemont.
Les loges :
M. Tourmente : 52, rue Lenain de Tillemont.
Mme Garcia : 1, rue Henri Schmitt.
M. Adel : 27, rue du Jardin Ecole.

AGENCE MONTREAU, 38, place Le Morillon.
Les loges :
M. Beejah : 97, allée Jean-Pierre Bernard.
Monsieur Deloffre : 60, allée Fanny Dewerpe.
M. Houssin : 18, rue Paul Lafargue.

... Et encore d'autres loges à venir !

Retrouvez tous les lieux partenaires à Montreuil sur bouqlib.over-blog.fr

L'OPH MONTREUILLOIS INVESTIT AU QUOTIDIEN POUR ENTRETENIR SON PATRIMOINE AFIN D'AMÉLIORER VOTRE CONFORT ET VOTRE CADRE DE VIE.

EN 2014, CELA REPRÉSENTE PLUS DE 6,35 MILLIONS D'EUROS. VOICI QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX, RÉHABILITATIONS MISES À PART, QUE NOUS FINANÇONS.

AGENCE GUILANDS-RÉSISTANCE

CROIX DE CHAVAUX : Remise en peinture des parties communes du 9, avenue de la résistance. Les travaux, réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion avec des jeunes Montreuillois, ont été réceptionnés début janvier.
Budget : 47 870 €.

TANAGRA : Mise en conformité électrique de l'ensemble des logements et des parties communes (avec détecteurs de présence) des n°3 A à F rue de la Beaune. Les travaux se sont terminés fin décembre.
Budget : 88 590 €.

Croix de Chavaux

AGENCE PAUL SIGNAC

AMITIE BRANLY : Remplacement de 30 candélabres sur l'ensemble du groupe (du 112 au 118, rue du Président Salvador Allende et du 123 au 135 rue Edouard Branly) y compris au niveau du parking aérien. Les travaux qui ont débuté en janvier devraient être terminés pour mi-mars.
Budget : 65 000 €.

BRULEFER : Mise en peinture de l'ensemble des rampes d'escaliers extérieurs et remplacement des garde-corps vitrés au 105, rue Edouard Branly. Après un mois de travaux, le chantier devrait prendre fin début avril.
Budget : 66 000 €.

Amitié Branly

Brulefer

Montreau A3

AGENCE MONTREAU

MONTREAU A2 : Modernisation de l'ascenseur desservant 9 étages au 71, allée Fanny Dewerpe. Après un mois de travaux, les locataires ont récupéré le 10 février dernier un ascenseur flambant neuf.
Budget : 41 090 €.

MONTREAU A3 : Mise en place d'un contrôle d'accès au niveau de l'interphonie pour plus de sécurité sur toutes les adresses du groupe à l'exception du 5, rue Daniel Renoult qui avait déjà été équipé d'un système de contrôle d'accès précédemment. Les travaux ont pris fin le 13 février.
Budget : 3 650 €.

AGENCE CENTRE VILLE

LOUIS ARAGON :
Création d'une clôture avec contrôle d'accès permettant de sécuriser les résidences du 16, rue Douy Delcupe et des 28, 32 et 36, rue du Sergent Bobillot. Les travaux ont pris fin le 25 novembre 2013.
Budget : 9 500 €.

WILSON GALLIENI :
Remplacement des portes palières et des encadrements de l'ascenseur pair du 70, rue Dreyfus qui dessert 10 étages. Les travaux ont pris fin le 20 décembre 2013.
Budget : 38 000 €.

Aragon

AGENCE BAS-MONTREUIL

FEDERES : Réfection de la peinture des parties communes au 1, rue des Fédérés. Hall et paliers vont faire peau neuve d'ici mi-mars au terme des 3 semaines de travaux prévus.
Budget : 2 520 €.

D'HOLBACH : Réfection de la peinture des parties communes sur les 8 étages de la résidence située au 272, rue de Paris. Les travaux d'une durée de 2 mois débuteront en avril prochain.
Budget : 30 855 €.

D'Holbach

AGENCE BEAUMONTS

GRANDS PÊCHERS : Installation de toilettes équipées d'une chasse d'eau double débit dans tous les logements et remplacement de leur évacuation aux 1,3,4,5,6,8, 11 et 13, rue Robert Legros, aux 12, 14, 16, 20, 22 et 24 rue des Grands Pêchers et au 17 rue des Petits Pêchers. Par ailleurs, l'accès du hall du 20, rue Robert Legros a été déplacé au 20, rue des Grands Pêchers pour renforcer la sécurité de la résidence. Ce déplacement s'est accompagné d'une réfection complète du hall et de l'ascenseur donnant désormais sur le rez-de-jardin.
Les travaux qui ont débuté en novembre 2013 prendront fin courant avril.
Budget : 784 000 €.

Grands Pêchers

Mario Jorisse, un gardien qui savait tisser les liens

Celui qui connaissait les ingrédients pour mieux vivre ensemble...

Gardien de la résidence Désiré Préaux au 71, rue Etienne Marcel, Mario Jorisse était particulièrement apprécié de ses locataires. Il nous a quittés le 11 décembre dernier en laissant un vide immense dans sa résidence qu'il tenait si bien. Il n'était pas qu'un excellent gardien... Il était de ceux qui connaissent parfaitement les ingrédients de la recette du mieux vivre ensemble, de ceux qui ont des petites attentions qui vont droit au coeur et qui savent partager leur bonne humeur si communicative. Fêtes des voisins, fêtes de quartier... Il adorait les organiser et réunir autour de lui du beau monde : ses voisins et ses locataires de toutes origines qui ne se seraient sans doute pas vraiment connus sans son intermédiaire. Les liens, il savait parfaitement les tisser... Le 4 décembre dernier, il avait organisé comme tous les ans, le goûter de Noël des enfants de sa résidence auxquels il avait réservé de belles surprises : chocolat chaud, crêpes et autres douceurs, histoire de satisfaire les gourmands, mais surtout sa superbe et tant attendue vitrine animée qui n'a rien à envier à celles des grands magasins parisiens. Comme tous les ans, il s'était allié à l'un de ses locataires, Predrag Mijatovic, pour mettre en scène une vitrine féérique où les personnages lumineux s'animent dans le seul but d'émerveiller enfants et parents. Se renouveller pour surprendre à chaque fois, c'était la préoccupation de Mario et de Predrag. Tous les soirs, lorsque le rideau s'ouvrait sur sa petite vitrine, Mario Jorisse était si fier de contribuer à sa manière à faire vivre la magie de Noël. Lorsqu'on lui demandait pourquoi il organisait de tels évènements, il répondait tout simplement que c'était «un juste retour aux gentillesses de ses locataires». Partager, vivre des moments de convivialité entre voisins, voilà les secrets de ce gardien qui récoltait tous les jours ce qu'il semait : des sourires, un profond respect et une amitié sincère.

[Voisins Voisines] **Le magazine des locataires de l'OPH Montreuillois** • Directeur de la publication : Jean-Paul Bléry (Directeur général de l'OPHM) • Rédactrice en chef : Carla Couturier • Rédaction : Carla Couturier, Dorothée Latteur, • Ont participé à ce numéro : Adrien Ramirez, Céline Drogoul, Tiphaine Esteve, David Perrin, Edwiges Taine, Olivier Lechat, Catherine Proux, Christian Zola, Sandrine Lefebvre, Laurent Freyd, Julie Gautier, Monia Id El Kaïd, Lucrèce Doucet, Jeremy Dotti, Thomas Deprez, Philippe Maire, Jérôme Defontaine, Anne Dunoyer, Ulric Caman, Emilien Tchotchoe, Tarik Smaili, Bruno Brando, Jean-Marc Vassard, Max Gonzalez, Sandrine Dias, Monique Kahlert, Marie Servat • Crédits photo : service communication OPHM, 123RF • Illustrations : Julien Frenzel, 123RF, Tignous • Réalisation : Service Communication OPHM • Impression : Afortiori • Tirage : 12 500 exemplaires sur papier écologique • ISNN : 1167-2757.